



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GOLDFLARE ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ

Piedmont (Québec), le 4 décembre 2023 – Exploration Goldflare inc. (TSXV : GOFL) (« Goldflare » ou « la Société ») annonce la clôture de son financement par voie de placement privé (le « Placement ») offert à des investisseurs admissibles, à un prix de 0,21 \$ l'unité (1 unité = 2 actions ordinaires au prix de 0,025 \$ chacune + 4 actions accréditives au prix de 0,04\$ chacune + 6 bons de souscription (1 par action) permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,05 \$ par action, pour une période de 12 mois suivant la clôture du Placement). L'émission totalise 1 102 858 actions ordinaires, 2 205 716 actions accréditives et 3 308 574 bons de souscriptions.

Aucun initié n'a participé à ce placement et des frais d'honoraires d'intermédiaires de 4 536 \$ ont été engagés.

Tous les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à une période de conservation de quatre (4) mois et un (1) jour, et le placement est conditionnel à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Le produit des placements en actions accréditives sera utilisé pour financer des « frais d'exploration au Canada » (« FEC ») (au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada) sur des claims miniers de la Société situés au Québec, notamment et en majorité sur sa propriété Goldfields. La Société acceptera de renoncer à ces frais d'exploration au Canada en faveur des investisseurs participant au Placement, avec une date effective d'au plus tard le 31 décembre 2023.

Le produit des placements en actions ordinaires sera utilisé pour financer les opérations courantes de l'entreprise et ses besoins en fonds de roulement.

-30-

Pour en savoir davantage :

Ghislain Morin
Président-directeur général
819 354-9439
ghislainmorin@goldflare.ca

Serge Roy
Président du conseil d'administration
819 856-8435
sergeroy@goldflare.ca